



## Effectifs des écoles du premier degré public et privé à la rentrée 2019

34 566 écoliers sont scolarisés dans les 251 écoles publiques et privées de l'académie Martinique. L'effectif (ensemble public et privé) se répartit pour 12 780 élèves en préélémentaire (37 %), 21 524 en élémentaire (62 %) et 262 dans les classes d'inclusion scolaire (1%) ; cf. tableau 1.

Parmi les 34 566 écoliers, 30 761 sont scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré public et 3 805 dans les 28 écoles privées. La part du secteur privé est de 11 %.

Tableau 1 : Effectifs du premier degré 2019-2020

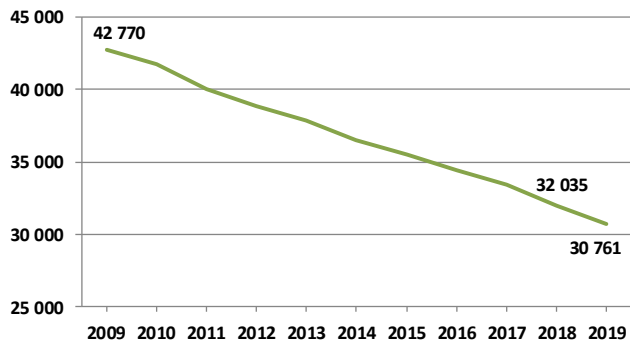
SECTEURS	public		Privé sous contrat		Privé hors contrat		Total Public/Privé
	public	Privé sous contrat	Privé hors contrat	Total Privé	Total Public/Privé		
<b>Prélémentaire</b>	<b>11500</b>	<b>809</b>	<b>471</b>	<b>1 280</b>	<b>12 780</b>		
2ans	981	16	140	156	1 137		
3 ans	3 280	234	118	352	3 632		
4 ans	3 428	265	116	381	3 809		
5 ans	3811	294	97	391	4 202		
<b>Elémentaire</b>	<b>18999</b>	<b>2242</b>	<b>283</b>	<b>2 525</b>	<b>21 524</b>		
CP	3 625	397	63	460	4 085		
CE1	3 766	461	54	515	4 281		
CE2	3651	431	58	489	4 140		
CM1	3 864	474	55	529	4 393		
CM2	4 093	479	53	532	4 625		
Ulis-Ecole	262				262		
<b>1er DEGRE PRIVE</b>	<b>30 761</b>	<b>3 051</b>	<b>754</b>	<b>3 805</b>	<b>34 566</b>		

Source : Constat 2019- SSA

### La population scolaire du secteur public

De 2009 à 2019, l'accentuation de la baisse d'effectifs se poursuit dans les écoles publiques (-28 %), soit 12 009 élèves en moins ; cf. graphique 1.

Graphique 1 : évolution des effectifs dans le premier degré du secteur public



Cette année, les effectifs du public accusent une baisse de 4,0 % : soit 1274 élèves en moins qu'en 2018 (cf. tableau 2).

Les effectifs des niveaux de l'enseignement préélémentaire connaissent une baisse de 545 élèves entre 2018 et 2019 dans le secteur public (soit - 4,5 % ; cf. graphique 2 et tableau 2).

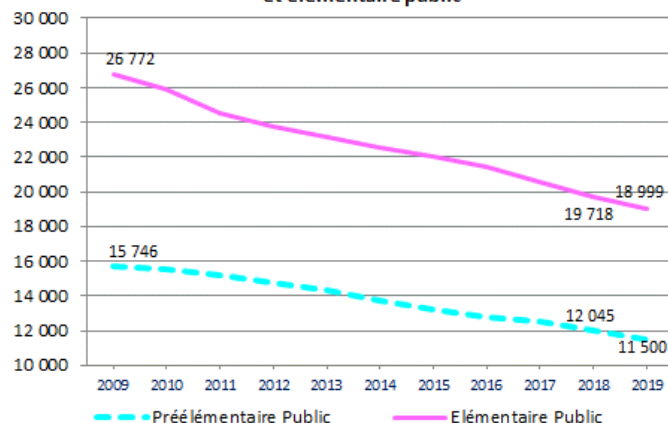
Cette baisse globale se répartit comme suit aux différents niveaux du cycle 1 : -370 élèves pour niveau des « 4 ans », - 93 pour les « 2 ans », - 213 pour le niveau de « 3 ans ». Le niveau « 5 ans et plus » est en hausse (+ 131 élèves).

Tableau 2 : Evolution des effectifs du secteur public

NIVEAUX	CONSTAT 2018	CONSTAT 2019	Evolution en écart	Evolution %
<b>PREELEMENTAIRE</b>	<b>12 045</b>	<b>11 500</b>	<b>-545</b>	<b>-4,5%</b>
2 ans	1 074	981	-93	-8,7%
3 ans	3 493	3 280	-213	-6,1%
4 ans	3 798	3 428	-370	-9,7%
5 ans et plus	3 680	3 811	131	3,6%
<b>ELEMENTAIRE</b>	<b>19 718</b>	<b>18 999</b>	<b>-719</b>	<b>-3,6%</b>
CP	3 804	3 625	-179	-4,7%
CE1	3 718	3 766	48	1,3%
CE2	3 882	3 651	-231	-6,0%
CM1	4 088	3 864	-224	-5,5%
CM2	4 226	4 093	-133	-3,1%
<b>ENSEIGNEMENT SPECIALISE (ULIS)</b>	<b>272</b>	<b>262</b>	<b>-10</b>	<b>-3,7%</b>
<b>PREMIER DEGRE</b>	<b>32 035</b>	<b>30 761</b>	<b>-1 274</b>	<b>-4,0%</b>

Source : Constat 2019- SSA

Graphique 2 : évolution des effectifs du préélémentaire et élémentaire public



L'enseignement élémentaire connaît une baisse d'effectifs de 3,6% (soit - 719 élèves entre 2018 et 2019 ; cf. tableau 2). Cette diminution se distribue comme suit dans les différents niveaux : CE2 - 6,0 % ; CM1 -5,5% ; CM2 -3,1 % ; le niveau CE1 enregistre une hausse de 1,3 % (cf. tableau2).

L'enseignement spécialisé ne diminue que faiblement par rapport à la rentrée 2018 (-3,7%).

La baisse des effectifs du secteur public entre 2018 et 2019 s'observe dans toutes les circonscriptions de manière plus ou moins importante (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Evolution des effectifs du secteur public

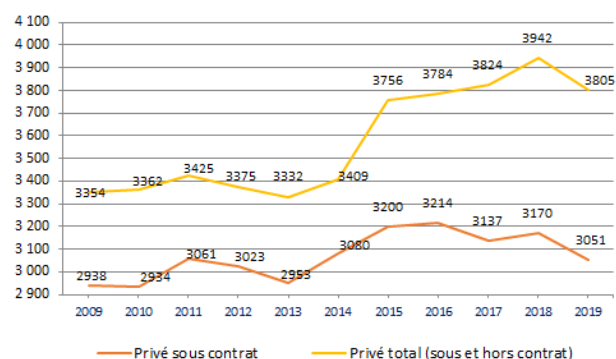
CIRCONSCRIPTION	Constat 2018	Constat 2019	Evolution en écart	Evolution %
FORT DE FRANCE 1	3 315	3 265	-50	-1,5%
LAMENTIN	3 600	3 484	-116	-3,2%
MARIGOT	2 206	2 035	-171	-7,8%
MARIN	3 059	2 956	-103	-3,4%
MORNE ROUGE	2 109	2 023	-86	-4,1%
RIVIERE SALEE	4 421	4 101	-320	-7,2%
SAINT ESPRIT	3 046	2 977	-69	-2,3%
SAINT JOSEPH	3 281	3 196	-85	-2,6%
SCHOELCHER	3 748	3 661	-87	-2,3%
TRINITE	3 250	3 063	-187	-5,8%
<b>Total secteur public</b>	<b>32 035</b>	<b>30 761</b>	<b>- 1 274</b>	<b>- 4,0%</b>

Source : Constat 2019- SSA

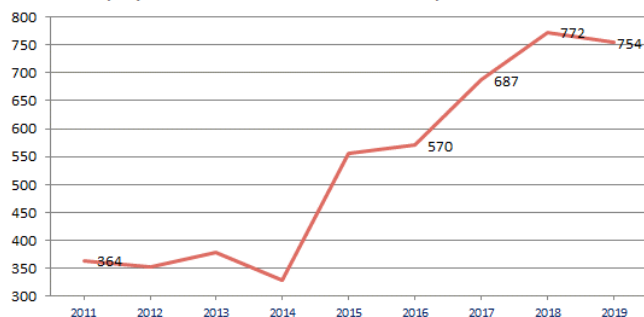
### La population scolaire du secteur privé

Les effectifs du secteur privé ont diminué de 13% entre 2009 et 2019, soit 451 élèves en moins, (cf. graphique 3). Quant au secteur privé hors contrat, il enregistre une hausse de 390 élèves sur la période 2011-2019 (cf. graphique 4).

Graphique 3 : évolution des effectifs du secteur privé



Graphique 4 : évolution des effectifs du secteur privé hors contrat



En 2019, le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement privé s'élève à 3 805 : dont 3 051 dans les écoles sous contrat et 754 dans le hors contrat. Le secteur privé sous contrat et hors contrat affiche une diminution de 137 élèves par rapport à 2018 (cf. tableau 4).

Dans le secteur privé, le préélémentaire accueille 1280 écoliers. Il enregistre une augmentation de ses effectifs (+19 élèves en plus, soit 1,5 %). Les effectifs des « 2 ans » enregistrent une assez forte hausse de 36,8% (+42 élèves), celui des « 3 ans » accusent une baisse de 6,4% (-24 élèves), les niveaux des « 4 ans » et « 5 ans et plus » se stabilisent.

Globalement, les effectifs de l'élémentaire diminuent de -5,8% (-156 élèves). 2 525 élèves y sont scolarisés. Les différents niveaux CP (-13,0%), CE2 (-10,0%), et CM2 (-5,3%) sont en diminution. Par contraste, le niveau CM1 se stabilise, alors que le niveau CE1 affiche une légère progression (+1,4 %) ; cf. tableau 4.

Tableau 4 : Evolution des effectifs du secteur privé

Niveau	SECTEUR PRIVE				dont sous contrat			
	constat		évolution		constat		évolution	
	2018	2019	en écart	En %	2018	2019	en écart	En %
Pré-élémentaire	1 261	1 280	19	1,5%	810	809	-1	-0,1%
2 ans	114	156	42	36,8%	16	16	0	0,0%
3 ans	376	352	-24	-6,4%	243	234	-9	-3,7%
4 ans	382	381	-1	-0,3%	266	265	-1	-0,4%
5 ans et plus	389	391	2	0,5%	285	294	9	3,2%
<b>Elémentaire</b>	<b>2 681</b>	<b>2 525</b>	<b>-156</b>	<b>-5,8%</b>	<b>2360</b>	<b>2 242</b>	<b>-118</b>	<b>-5,0%</b>
CP	529	460	-69	-13,0%	462	397	-65	-14,1%
CE1	508	515	7	1,4%	429	461	32	7,5%
CE2	544	489	-55	-10,1%	481	431	-50	-10,4%
CM1	538	529	-9	-1,7%	478	474	-4	-0,8%
CM2	562	532	-30	-5,3%	510	479	-31	-6,1%
<b>Premier degré</b>	<b>3 942</b>	<b>3 805</b>	<b>-137</b>	<b>-3,5%</b>	<b>3170</b>	<b>3 051</b>	<b>-119</b>	<b>-3,8%</b>

Source : Constat 2019- SSA

L'enseignement privé sous contrat accuse une baisse de -3,8% (soit 119 élèves en moins entre 2018 et 2019).

Entre 2018 et 2019, les effectifs du **secteur privé hors contrat** diminuent de 2% (soit -18 élèves). Les effectifs du niveau préélémentaire affichent une augmentation (+20 élèves) alors que l'élémentaire accuse une baisse de (-38 élèves).

### Les classes

Les 30 761 élèves et 223 écoles du secteur public sont répartis en 10 circonscriptions (cf. tableau 5). Le nombre de classes à cette rentrée est de 1 682 ; 1644 classes ordinaires et 38 regroupements ULIS.

A la rentrée 2019 le taux d'encadrement des élèves, ou nombre moyen d'élèves par classe (E/C), du 1<sup>er</sup> degré public s'élève à 18. Globalement, la majorité des circonscriptions enregistre un taux d'encadrement entre 18 et 19 élèves par classe en moyenne.

Dans le secteur privé sous contrat, le taux d'encadrement est de 22.

Il n'y a pas de classes spécialisées dans les écoles sous statut privé dans l'académie.

## Dispositif en éducation prioritaire : dédoublement des classes

A la rentrée 2019, parmi les 223 écoles publiques, 118 réseaux composent la carte de l'éducation prioritaire (EP) dans le 1<sup>er</sup> degré ; soit plus de la moitié des écoles publiques.

66 écoles appartiennent au réseau d'éducation prioritaire (REP) et accueillent 9 913 écoliers (soit 64 % des élèves en EP), 50 autres écoles sont en réseau prioritaire renforcé (REP+) et comptabilisent 5 456 élèves (soit 36 % d'écoliers en EP) ; cf. tableau 6.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire a été initié depuis la rentrée 2017 pour lutter contre la difficulté scolaire.

A la rentrée 2019, 278 classes dédoublées en éducation prioritaire ont été recensées dans les dix circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré soient 139 en CP, 130 en CE1, 9 en CP/CE1.

Les circonscriptions de Fort de France1 et du Lamentin enregistrent respectivement 59 et 48 classes dédoublées ; cf tableau 7.

Tableau 5 : Répartition des effectifs, écoles et classes par circonscription à la rentrée 2019

CIRCONSCRIPTION	nombre d'écoles	effectifs	nombre de classes	dont classes ordinaires	E/C
FORT DE FRANCE1	22	3 265	192	185	17,0
LAMENTIN	16	3 484	191	186	18,2
MARIGOT	23	2 035	131	128	15,5
MARIN	21	2 956	149	145	19,8
MORNE ROUGE	21	2 023	127	124	15,9
RIVIERE SALEE	24	4 101	201	197	20,4
SAINT ESPRIT	24	2 977	162	159	18,4
SAINT JOSEPH	26	3 196	178	175	18,0
SCHOELCHER	25	3 661	187	184	19,6
TRINITE	21	3 063	164	161	18,7
<b>Total secteur public</b>	<b>223</b>	<b>30 761</b>	<b>1 682</b>	<b>1 644</b>	<b>18</b>
<b>Total Privé dont sous contrat</b>	<b>28</b>	<b>3805</b>	<b>174</b>	<b>174</b>	<b>22</b>

Source : Constat 2019- SSA

Tableau 6 : Ecoles et effectifs en éducation prioritaire à la rentrée 2019

Circonscription	Nombre d'écoles		Nombre d'élèves		Total Elèves
	REP	REP+	REP	REP+	
FORT DE FRANCE1	10	12	1 699	1 566	3 265
LAMENTIN	12	0	2 594	0	2 594
MARIGOT	7	12	676	972	1 648
MARIN	5	0	780	0	780
MORNE ROUGE	3	12	290	888	1 178
SAINT ESPRIT	0	10	0	1 472	1 472
SAINT JOSEPH	16	0	1 927	0	1 927
SCHOELCHER	0	4	0	558	558
TRINITE	13	0	1 947	0	1 947
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>50</b>	<b>9 913</b>	<b>5 456</b>	<b>15 369</b>

Source : Constat 2019- SSA

Tableau 7 : Classes dédoublées à la rentrée 2019

Circonscriptions	Classes			
	Classes dédoublées			
	CP	CE1	CP CE1	Total
FORT DE FRANCE 1	29	28	2	59
LAMENTIN	26	22	0	48
LE MARIN	5	5	1	11
MARIGOT	15	16	0	31
MORNE ROUGE	10	9	1	20
SAINT-ESPRIT	11	12	2	25
SCHOELCHER	5	6	0	11
ST JOSEPH	20	15	2	37
TRINITE	18	17	1	36
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>130</b>	<b>9</b>	<b>278</b>

Source : SSA, Observation au 28 octobre 2019

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source